



Appel à candidature pour un poste de Technicien Forestier (H/F)
au sein du CRPF Nouvelle-Aquitaine
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Technicien (H/F) chargé de développer la sylviculture à couvert continu sur la Région Nouvelle-Aquitaine
Type de contrat :	CDD à temps complet d'une durée d'un an de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26 K€ et 33 K€
Résidence administrative :	Limoges (87)
Prises de poste prévue :	1^{er} octobre 2022

PRESENTATION DU CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Le CNPF a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant auprès des propriétaires forestiers privés une gestion forestière durable. Ses recettes annuelles sont d'environ 35 M€ et sont composées pour deux tiers de subventions de l'Etat et de fiscalité affectée et pour un tiers de recettes sur conventions pour prestations intellectuelles d'ingénierie forestière principalement.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- * Un échelon national ;
- * Un niveau régional composé de 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- * Un service spécialisé de recherche et développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- * Un service dédié au label bas carbone (C+FOR).

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction et du coordinateur du projet, le technicien (H/F) participera à la mise en œuvre du projet « Développer la sylviculture à couvert continu dans les forêts de Nouvelle-Aquitaine », dans ce cadre ses missions seront les suivantes :

1. Mettre en place un référentiel technique :

Mettre en place des placettes dans différents contextes en NA et les intégrer dans le réseau de placettes expérimentales du CNPF. Mesurer sur ces placettes l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) et s'en servir pour orienter la gestion des peuplements. Accompagner la mise en place de placettes « Association Futaie Irrégulière » (AFI) et des marteloscopes. Définir des itinéraires adaptés pour chaque type de peuplement et réaliser et diffuser un guide technique.

2. Formations :

Une session de formation sera organisée chaque année à destination des entrepreneurs de travaux et exploitants forestiers, gestionnaires et propriétaires forestiers notamment les membres des CETEF, GDF, GPF... Des formations à l'Indice de biodiversité potentielle seront proposées aux propriétaires et professionnels.

3. Chantiers :

Des chantiers de coupes et travaux dans un objectif de conversion en sylviculture à couvert continu seront suivis. Outre le diagnostic de départ, un regroupement de chantier pourra être proposé. Les données économiques sur les coûts et les revenus des chantiers les plus représentatifs seront relevés pour mieux connaître l'intérêt économique de ces itinéraires.

4. Communication :

Information directe des propriétaires et gestionnaires, information générale locale et information générale grand public.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS gestion forestière ou équivalent ;
- Connaissances en matière de sylviculture à couvert continu si possible adaptées au contexte régional ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel et Powerpoint et des outils cartographiques (QGIS) ;
- Une expérience réussie en matière forestière serait un atout ;
- Permis B et véhicule obligatoires obligatoires.

Compétences et qualités requises

- Expérience souhaitée en développement forestier au contact des propriétaires forestiers ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Maîtrise des techniques d'animation et de communication ;
- Disposition aux relations extérieures et au travail en équipe ;
- Goût pour l'expérimentation, l'analyse et la rédaction ;
- Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative.

AVANTAGES

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de **1 à 2 jours** par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

PERSONNES A CONTACTER

- M. Roland de LARY – Directeur CNPF Nouvelle-Aquitaine : Tel : 05.56.01.54.70 - roland.de-lary@cnpf.fr
- G. Gonthier – Ingénieur Chef de projet : Tel : 06.75.71.44.24 - gregoire.gonthier@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective avant le 24 août 2022 dernier délai un dossier comprenant :

- une **lettre** de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

à Monsieur le Directeur du CRPF de Nouvelle-Aquitaine

Maison de la Forêt - 6 parvis des Chartrons - CS 41255 - 33075 Bordeaux

et par mail à : roland.de-lary@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra le 30 août dans les locaux du CRPF à **Limoges**.